

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DEMATERIALISE D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Réunie le 25 avril 2023 à 14H00  
Séance n°5

- Sur 40 membres,

**Etaient présents ou représentés les 31 membres suivants :**

**Collège des Professeurs**

M. Jeanick BRISSWALTER  
Mme Muriel DAL PONT LEGRAND  
M. Philippe PAQUIS  
M. Luc PRONZATO

**Collège des Autres Enseignants**

M. Michel GAUTERO  
M. Didier FORCIOLI  
Mme Sarah LABAT-JACQMIN  
Mme Céline MASONI-LACROIX  
Mme Anne VIGOUROUX

**Collège des BIATSS**

M. Pascal CREMOUX  
M. Erwan PHILIPPE

**Collège des Etudiants**

M. Rémy BRUNY  
M. Andrea ORABONA

**Représentants des Organismes de Recherche**

Mme Maureen CLERC, INRIA  
M. Frédéric FONTAINE, CNRS  
Mme Claire-Isabelle COQUIN, INSERM  
Mme Marie-Pierre BALLARIN, IRD

**Personnalités Qualifiées**

Mme Anne LECHACZYNSKI, Verrerie de BIOT

**Représentants des Etablissements Composantes Représentants des Etablissements associés**

M. Alain AVENA, Villa ARSON  
M. Arnaud CHOPLIN, IFMK

2

**Représentant des collectivités territoriales**

M. Franck CHIKLI, Communautés Territoriales

**Membres absents ayant donné procuration**

M. Pierre KORNPORST à Mme Muriel DAL PONT LEGRAND  
M. Pierre CRESCENZO à Mme Muriel DAL PONT LEGRAND  
M. Bernard ASSO, Conseil Départemental 06 à M. Jeanick BRISSWALTER  
Mme Barbara MEAZZI à M. Philippe PAQUIS  
Mme Elise TOSI, SKEMA à M. Arnaud CHOPLIN, IFMK  
Mme Magali ALTOUNIAN, Métropole NCA à M. Alain AVENA, Villa ARSON  
M. Emmanuel BARRANGER, CAL à M. Alain AVENA, Villa ARSON  
M. Bernard KLEYNHOFF, Conseil Régional PACA à M. Arnaud CHOPLIN, IFMK  
Mme Maryline CRIVELLO, AMU à M. Pascal CREMOUX  
M. Alain SOMMERVOGEL, INRAE à M. Jeanick BRISSWALTER

**Etaient absents ou excusés les 9 membres suivants :**

M. Florent DAUPHIN  
M. Stéphane MAZEVET, OCA  
M. Rodolphe BOURRET, CHUN  
Mme Eva EL SAYED  
Mme Donatienne MICHEL-DANSAC, CIRM

Mme Christine MALOT  
M. Didier ABADIE, ERACM  
Mme Elisabeth PECOU  
M. Jean ZIEGER, Ecoles d'Art & de Design

### Invités présents

M. Marc DALLOZ, VP Conseil d'Administration  
M. Franck BRILLET, INSPE  
M. Eric DUMETZ, IMREDD  
Mme Marie-Sophie BERGER, DAJIM  
M. Régis BRANDINELLI, DGS  
M. Noël DIMARCQ, VP Recherche et Innovation  
Mme Nadine GROSSO, DAJIM  
Mme Anne NAVARRO, DGSA  
M. Christophe PROUDHOM, Rectorat de Nice  
M. Benjamin SEROR, DAJIM

La séance est présidée par M. Jeanick BRISSWALTER, Président d'Université Côte d'Azur. Elle débute à 14h00.

### I - PREAMBULE

En préambule M. BRISSWALTER présente quelques points d'information sur l'actualité depuis le dernier conseil :

3

- Fin de l'évaluation de l'HCERES, dont la partie missions de formations, de recherche, d'innovation et de vie étudiante du Grand Etablissement. La phase finale de cette évaluation qui a duré une année compte encore une cinquantaine de panels à venir. L'établissement n'a toujours pas connaissance des résultats de l'évaluation des laboratoires ce qui freine la discussion sur la stratégie de recherche.
- L'établissement avait présenté, dans le cadre de l'appel à projets « diversification des ressources », des projets qui concernent la stratégie à l'Europe, la stratégie de formation continue et la stratégie liée à la Fondation partenariale Université Côte d'Azur.

Le projet « Stratégie à l'Europe » dont la visée est d'accélérer davantage la politique européenne de l'université (développement de l'activité européenne, principalement en termes de recherche et de mobilité), a été validé. L'établissement a obtenu un budget sur 2 ans de 2M€. Les projets « Fondation » et la « Formation Continue » n'ont pas été retenus.

Retrait des points ressources humaines de l'ordre du jour :

- 2) Modificatifs des référentiels de primes RIPEC 2 (composante fonctionnelle du régime indemnitaire) et PCA (primes de charges administratives) pour les personnels enseignants-chercheurs et enseignant
- 3) Modificatif du référentiel des équivalences horaires
- 4) Modificatif du cadrage des modulations de service pour les personnels enseignants-chercheurs
- 5) Adoption des modalités d'attribution du Forfait Mobilités Durable

Ajout d'un point d'information sur les candidatures Parcoursup et un point d'étape d'analyse des diplômes d'établissement 2023/2024.

## I – QUESTION FINANCIERE

### 1) ADOPTION DES TARIFS 2023-2

#### Présentation de Mme Anne NAVARRO, Directrice Générale des Services adjointe, Finances, Moyens et Pilotage

Les tarifs de l'université seront désormais présentés sous forme de recueil qui regroupera tous les tarifs et leurs différentes modifications en une seule délibération.

Des modifications ont été apportées à certains tarifs pour prendre en considération l'augmentation du coût des fluides et des matières premières notamment pour le Centre Commun de Microscopie Appliquée.

*M. Dalloz ajoute que l'ajout d'un tarif alumni (anciens diplômés de l'Université) permet, lorsqu'il y a des places disponibles, de leur appliquer le tarif personnel.*

*M. Philippe demande si les syndicats pourront toujours disposer de salles à titre gratuit pour la tenue des réunions.*

*M. Brandinelli répond favorablement, et informe qu'il est prévu un statut dérogatoire pour certaines manifestations qui pourraient avoir un caractère d'intérêt général.*

Les tarifs 2023 suivants sont approuvés à l'unanimité des voix :

- UCArts
- UIEN - Université Internationale d'Eté de Nice
- INSPE - Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
- CCMA - Centre Commun de Microscopie Appliquée
- IMREDD - Institut Méditerranéen du Risque de l'Environnement et du Développement Durable

4

## II - QUESTIONS RESSOURCES HULMAINES

### 2) MODIFICATIFS DES REFERENTIELS DE PRIMES RIPEC 2 (COMPOSANTE FONCTIONNELLE DU REGIME INDEMNITAIRE) ET PCA (PRIMES DE CHARGES ADMINISTRATIVES) POUR LES PERSONNELS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET ENSEIGNANT

*Retiré de l'ordre du jour.*

### 3) MODIFICATIF DU REFERENTIEL DES EQUIVALENCES HORAIRES

*Retiré de l'ordre du jour.*

### 4) MODIFICATIF DU CADRAGE DES MODULATIONS DE SERVICE POUR LES PERSONNELS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

*Retiré de l'ordre du jour.*

### 5) ADOPTION DES MODALITES D'ATTRIBUTION DU FORFAIT MOBILITES DURABLE

*Retiré de l'ordre du jour.*

### III – QUESTIONS RECHERCHE

#### **6) CHANGEMENT DE DIRECTION ET DE DIRECTION ADJOINTE DE L'INSTITUT DE PHARMACIE MOLECULAIRE ET CELLULAIRE**

##### Présentation de M. Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur

Un avis favorable du Conseil Académique du 13 avril 2023 a été rendu.

L'Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire (IPMC / UMR 7275) est un centre de recherche pluri thématiques en biologie du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et d'Université Côte d'Azur (UCA).

L'IPMC se mobilise pour développer la biologie sur le site de Nice - Sophia Antipolis avec :

- des organisations scientifiques et des fondations.
- les collectivités territoriales.
- des industries soit directement soit par le biais des pôles de compétitivité, ou encore en contribuant à la création de start-up de biotechnologies.

Les recherches sont basées sur 4 axes scientifiques :

1. Neurosciences computationnelle et comportementale-pharmacologie
2. Neuro-endo/immuno-pharmacologie
3. Pharmacologie cellulaire
4. Pharmacogénomique

Actuellement, M. Florian LESAGE et Mme Hélène MARIE assurent l'intérim de l'unité du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2023.

Un vote à l'unanimité du Conseil de laboratoire du 4 juin 2022 a confirmé la nomination de M. Florian LESAGE et de Mme Hélène MARIE en tant que Directeur et Directrice Adjointe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et pour la durée du contrat quinquennal.

Il est demandé une délibération du Conseil d'Administration pour entériner cette nomination.

Les nominations de M. Florian LESAGE et de Mme Hélène MARIE en tant que Directeur et Directrice Adjointe de l'Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire sont approuvées à l'unanimité des voix.

#### **7) CHANGEMENT DE DIRECTION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE CANCER ET LE VIEILLISSEMENT DE NICE**

##### Présentation de M. Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur

Un avis favorable du Conseil Académique du 13 avril 2023 a été rendu.

L'institut de recherche sur le cancer et le vieillissement de Nice (IRCAN UMR7284, U1081) a été créé sous la direction du Professeur Eric GILSON par l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNS), l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). L'IRCAN a été créé pour développer un centre de recherche performant sur le cancer et le vieillissement à la Faculté de Médecine de Nice et en partenariat avec le centre de cancérologie Antoine Lacassagne (CAL) et l'hôpital universitaire de Nice (CHUN).

Suite à son départ à la retraite, le directeur actuel, le Professeur Éric GILSON ne poursuivra pas son mandat. Le Conseil de laboratoire de l'IRCAN du 28 octobre 2020 a approuvé la nomination de M. Dmitry BULAVIN en tant que nouveau Directeur de l'IRCAN à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et pour la durée du contrat quinquennal.

Il est demandé une délibération du Conseil d'Administration pour entériner cette nomination.

*M. Philippe demande si les problèmes de locaux de l'IRCAN ont été résolus.*

*M. Dalloz assure que l'on s'efforce de trouver des solutions malgré les contraintes scientifiques, budgétaires et techniques. Une négociation avec le Centre Antoine Lacassagne et le CHUN est en cours.*

La nomination de M. Dmitry BULAVIN en tant que Directeur de l'Institut de Recherche sur le Cancer et le Vieillissement de Nice est approuvée à la majorité des voix, 30 voix pour et une abstention.

6

#### **IV – QUESTION FORMATION & VIE UNIVERSITAIRE**

##### **POINT D'INFORMATION SUR LES CANDIDATURES PARCOURSUP**

##### **Présentation de M. Pascal CREMOUX, Directeur des Etudes et de la Formation**

Ces tableaux et graphiques traduisent la situation du nombre de candidatures dans les différents parcours pour cette année. C'est à dire le nombre de vœux que chaque candidat a émis (au moins 10 vœux par candidat). On constate :

- Une baisse cette année par rapport à l'année précédente pour les Licences,
- Une augmentation de candidatures de +15% pour les doubles licences, et ce malgré la fermeture de 3 doubles licences), (ce sont des formations sélectives et plutôt demandées par les étudiants),
- Une stabilité pour les parcours universitaires technologiques,

*M. Dalloz demande si l'on connaît la tendance nationale.*

*M. Cremoux répond que les chiffres analysés par le ministère seront connus vers mi-septembre.*

*M. Brisswalter pense qu'il serait intéressant d'afficher les taux par rapport aux capacités d'accueil.*

Mme Vigouroux indique qu'au niveau de la réussite de la licence en 3 ans, UCA est classée 56<sup>e</sup> sur 69 universités (classement de l'Étudiant ([https://www.letudiant.fr/etudes/fac/classement-2023-de-la-reussite-en-licence-par-universite.html?M\\_BT=9257089099717](https://www.letudiant.fr/etudes/fac/classement-2023-de-la-reussite-en-licence-par-universite.html?M_BT=9257089099717)) basé sur les chiffres bruts du ministère (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/parcours-et-reussite-en-licence-les-resultats-de-la-session-2021-88069>)).

Les taux de réussite de l'établissement sont bien en deçà des taux de réussite simulés par le ministère pour l'étude 2017-2020.

Elle s'interroge sur l'influence possible que cela a sur les choix des lycéens et de leurs parents car on sait que les classements sont regardés et se demande si UCA est au courant de ce classement. Elle pense qu'il serait utile de proposer une sorte de questionnaire aux étudiants sur la QVT étudiante.

M. Brisswalter pense qu'il faut avant tout connaître la méthodologie de ces analyses avant d'en tirer des conclusions.

M. Brandinelli précise que ces éléments extérieurs de visibilité et de notoriété sont importants à prendre en compte car ils déterminent l'image de l'université qui sera perçue par les parents et les jeunes. Obtenir l'avis des étudiants n'est pas évident à faire, un intranet étudiant est en cours de développement (mise en application prévue d'ici les prochains mois) : il aura vocation à récupérer l'intégralité des informations et des outils pour les étudiants et il sera possible de lancer un certain nombre d'enquêtes.

Une équipe qualité est dédiée à l'étude et l'analyse de ces classements (compréhension des algorithmes et des attendus). En général, les établissements les mieux classés sont ceux qui ont compris comment fonctionnent ces questionnaires et savent y répondre correctement.

7 Parmi ces processus transversaux clés analysés par nos équipes qualité, outre l'étude des conditions de réussite diplômante, il y a l'exploration du volet insertion professionnelle toutes filières, qui devrait permettre une meilleure efficacité et communication. Les résultats de ces études jusqu'à présent sont plutôt satisfaisants.

M. Brisswalter explique que la qualité de l'enseignement n'est pas remise en question par le taux d'échec.

Mme Vigouroux précise qu'il n'a jamais été question dans ses propos, de mettre en cause la qualité de l'enseignement mais demande que les formations proposées par l'université et par le Cap, qui sont extrêmement intéressantes, soit intégrées dans les heures équivalentes des enseignants chercheurs.

M. Dalloz pense que la grande enquête lancée par la direction de la vie universitaire pour la rédaction du schéma directeur de la vie universitaire permettra d'améliorer ce classement. Le Vice-président étudiant programmera un conseil étudiant spécifiquement consacré à cette ambition.

## LICENCE : VŒUX PARCOURSUP CONFIRME au 07/04/2023

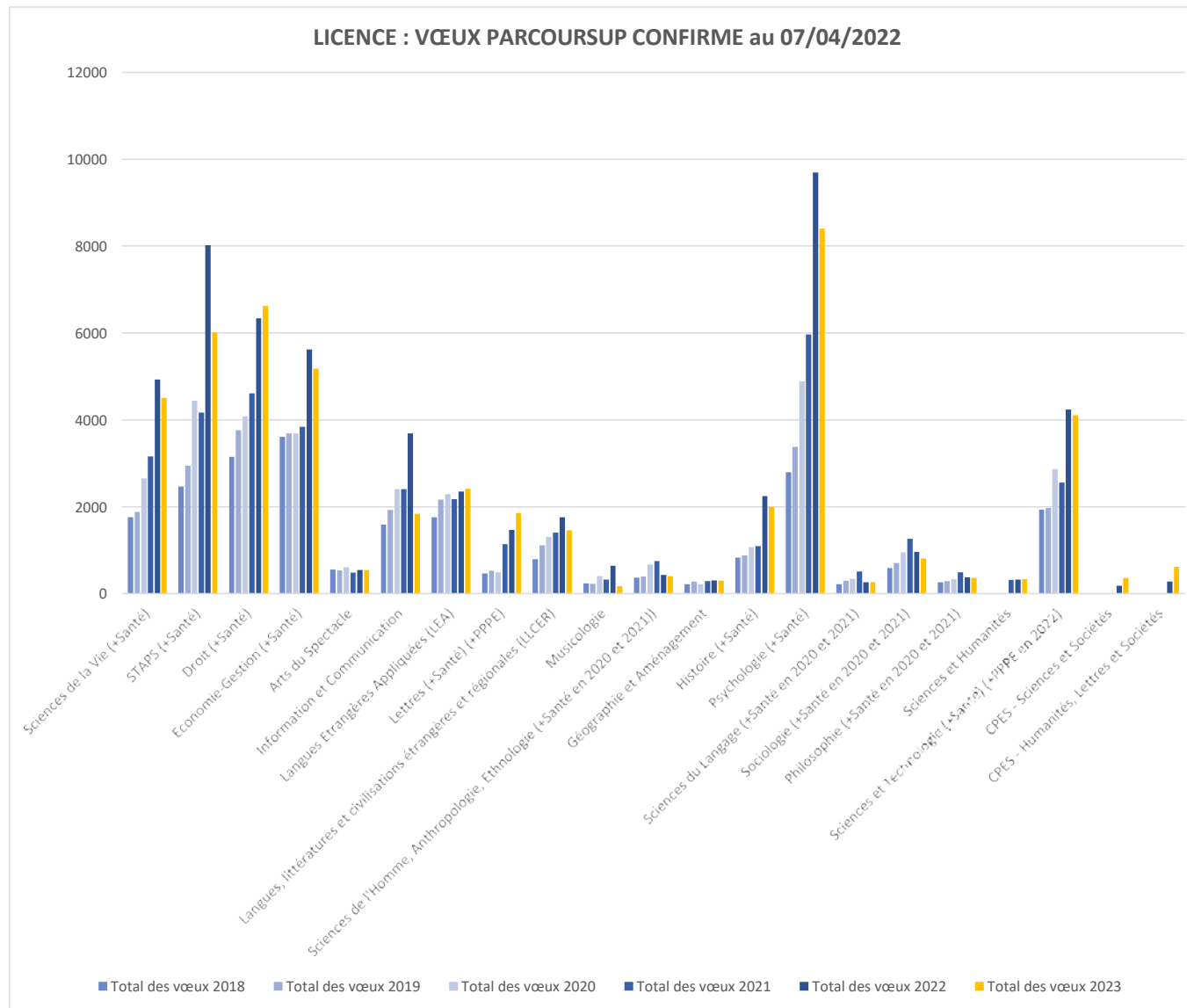
CHAMP	MENTION	CAPACITE L1	Total des vœux 2023	Taux / à la capacité	Total des vœux 2018	Total des vœux 2019	Total des vœux 2020	Total des vœux 2021	Total des vœux 2022	Variation
BSS	Sciences de la Vie (+Santé)	440	4501	1023%	1760	1879	2653	3157	4929	-9%
BSS	STAPS (+Santé)	662	6011	908%	2466	2948	4444	4170	8023	-25%
BSS	PASS (ex-PACES)				4203	4446	4996	6445		
DSPEG	Droit (+Santé)	802	6625	826%	3150	3761	4076	4607	6341	4%
DSPEG	Economie-Gestion (+Santé)	510	5177	1015%	3605	3689	3691	3843	5622	-8%
LLAC	Arts du Spectacle	135	542	401%	553	533	609	478	546	-1%
LLAC	Information et Communication	315	1835	583%	1587	1923	2405	2403	3690	-50%
LLAC	Langues Etrangères Appliquées (LEA)	365	2414	661%	1756	2166	2288	2172	2348	3%
LLAC	Lettres (+Santé) (+PPPE)	225	1856	825%	465	526	487	1141	1463	27%
LLAC	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)	360	1460	406%	794	1112	1306	1400	1759	-17%
LLAC	Musicologie	90	168	187%	231	224	400	320	637	-74%
SHS	Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie (+Santé en 2020 et 2021))	90	406	451%	369	395	664	749	425	-4%
SHS	Géographie et Aménagement	60	297	495%	217	276	220	284	305	-3%
SHS	Histoire (+Santé)	320	1997	624%	823	882	1069	1089	2246	-11%
SHS	Psychologie (+Santé)	670	8406	1255%	2796	3377	4888	5965	9698	-13%



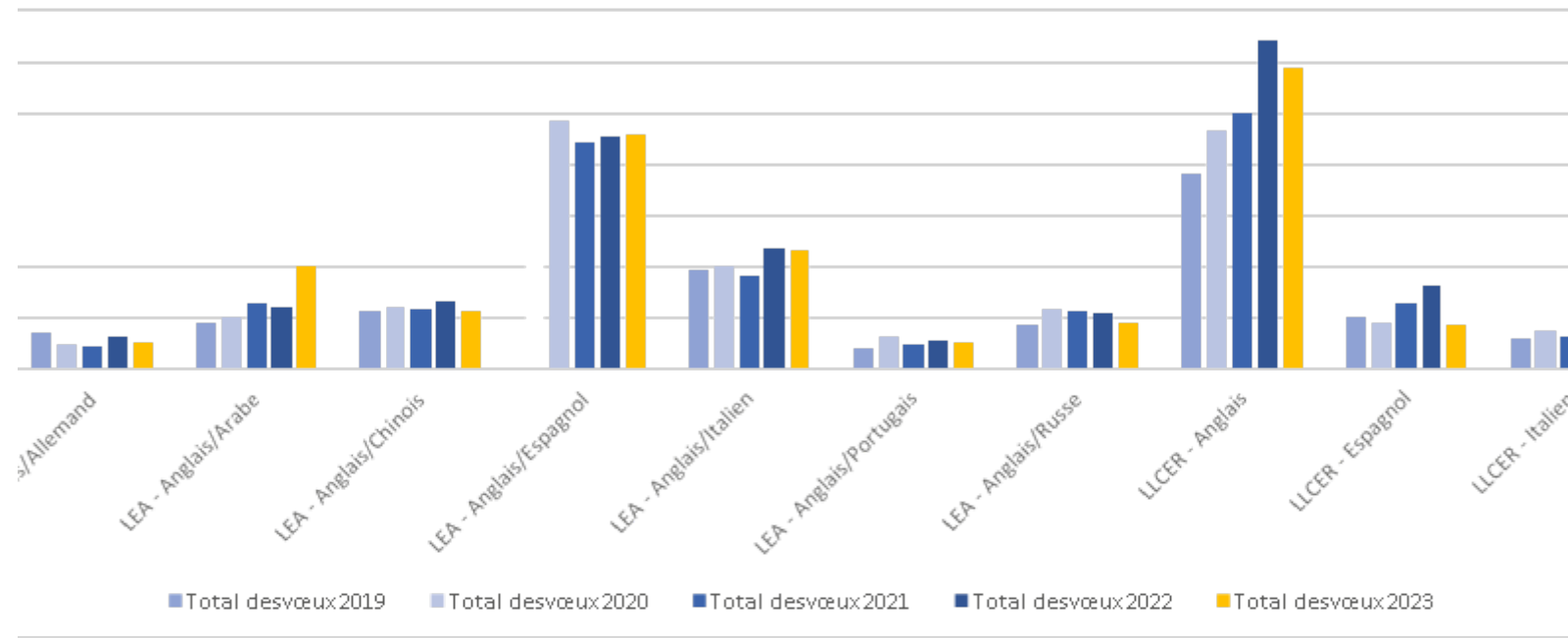
SHS	Sciences du Langage (+Santé en 2020 et 2021)	90	262	291%	217	292	343	506	258	2%
SHS	Sociologie (+Santé en 2020 et 2021)	100	808	808%	590	701	953	1261	964	-16%
SHS	Philosophie (+Santé en 2020 et 2021)	70	358	511%	260	286	333	494	373	-4%
SHS	Sciences et Humanités	35	329	940%				317	324	2%
SITE	Sciences et Technologie (+Santé) (+PPPE en 2022)	670	4109	613%	1933	1972	2865	2556	4235	-3%
SITE	CPES - Sciences et Sociétés	45	354	787%					183	93%
LLAC	CPES - Humanités, Lettres et Sociétés	45	615	1367%					281	119%
<b>TOTAL</b>		<b>6879</b>	<b>44656</b>	<b>649%</b>	<b>27775</b>	<b>31388</b>	<b>38690</b>	<b>46929</b>	<b>54650</b>	<b>-18%</b>

10

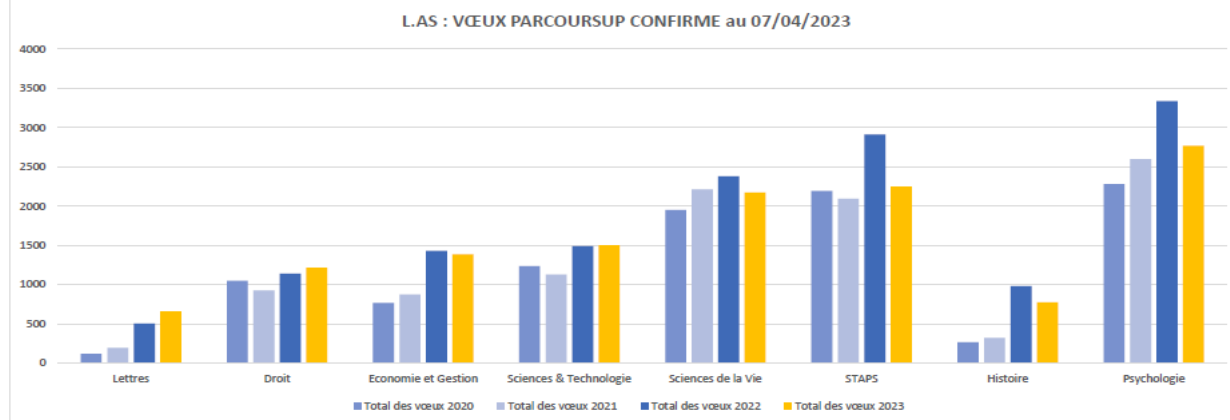
LICENCE : FOCUS LEA - LLCER										
CHAMP	MENTION	CAPACITE L1	Total des vœux 2023	Taux / à la capacité	Total des vœux 2018	Total des vœux 2019	Total des vœux 2020	Total des vœux 2021	Total des vœux 2022	Variation
LLAC	LEA - Anglais/Allemand	25	108	432%		146	97	91	125	-14%
LLAC	LEA - Anglais/Arabe	45	405	900%		184	206	261	244	66%
LLAC	LEA - Anglais/Chinois	60	230	383%		231	245	238	265	-13%
LLAC	LEA - Anglais/Espagnol	105	920	876%		957	973	884	912	1%
LLAC	LEA - Anglais/Italien	55	465	845%		387	401	366	469	-1%
LLAC	LEA - Anglais/Portugais	30	106	353%		83	127	100	111	-5%
LLAC	LEA - Anglais/Russe	45	180	400%		178	239	232	222	-19%
LLAC	LLCER - Allemand					20	40	12	13	-100%
LLAC	LLCER - Anglais	180	1173	652%		760	933	1001	1287	-9%
LLAC	LLCER - Espagnol	90	173	192%		207	181	256	326	-47%
LLAC	LLCER - Italien	90	114	127%		125	152	131	146	-22%



LICENCE : VŒUX PARCOURSUP CONFIRME au 07/04/2023



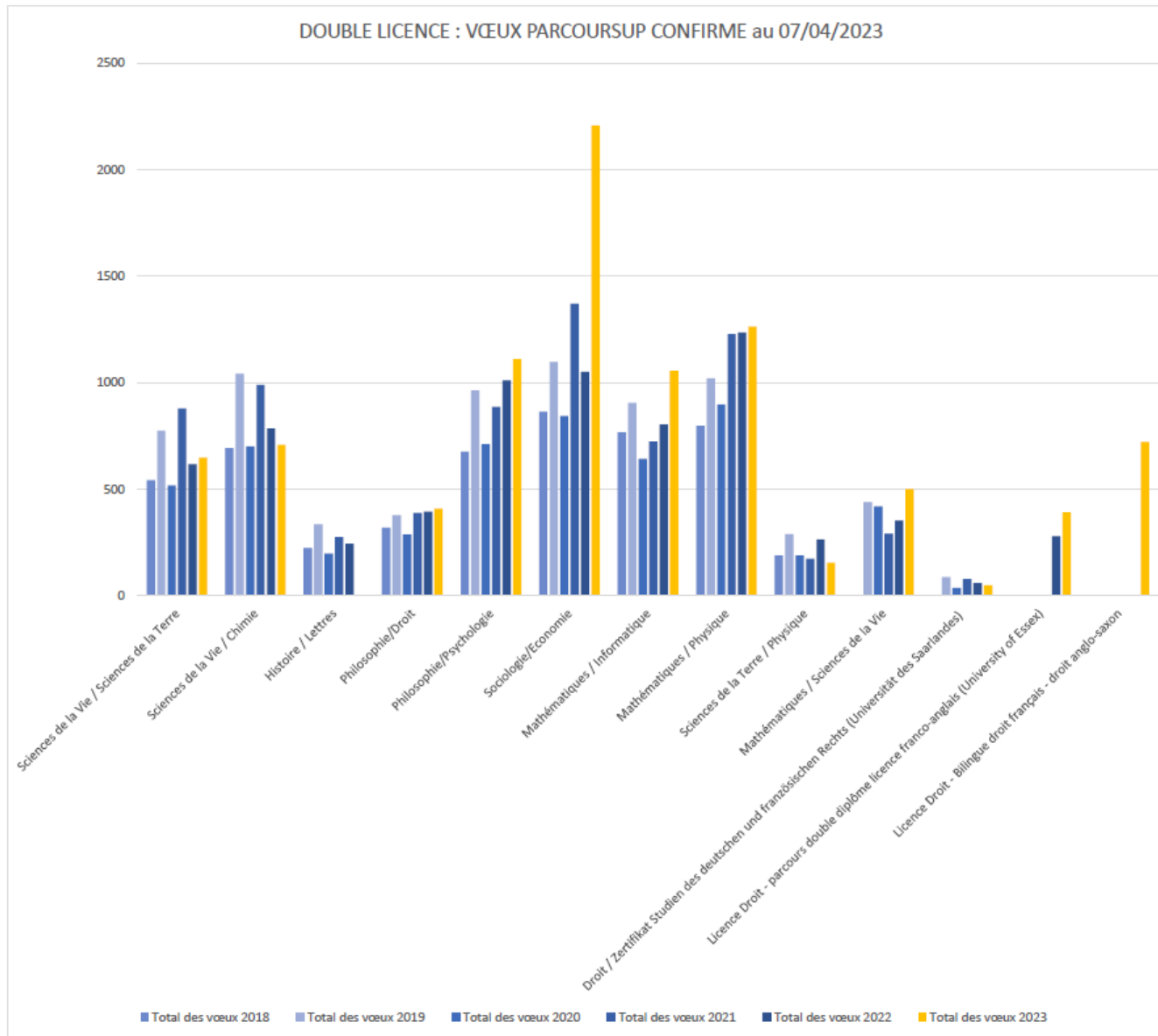
PASS / L.AS : VŒUX PARCOURSUP CONFIRME au 07/04/2023									
Portail	Option	CAPACITE L1	Total des vœux 2023	Taux / à la capacité	Total des vœux 2020	Total des vœux 2021	Total des vœux 2022	Variation	
PASS	Histoire				1105	2044			
	Psychologie				2809	4012			
	Philosophie				824	1766			
	Economie et Gestion				1502	2474			
	Droit				1805	2532			
	Lettres				696	1495			
	Sciences & Technologie					2594			
	Sciences de la Vie					3573			
	STAPS					2411	3448		
L.AS	Lettres	90	662	736%	119	197	507	31%	
	Droit	102	1215	1191%	1049	929	1140	7%	
	Economie et Gestion	110	1387	1261%	765	874	1433	-3%	
	Sciences & Technologie	180	1502	834%	1240	1127	1491	1%	
	Sciences de la Vie	180	2174	1208%	1952	2214	2384	-9%	
	STAPS	216	2248	1041%	2197	2094	2912	-23%	
	Histoire	90	775	861%	267	323	981	-21%	
	Philosophie				116	250			
	Psychologie	162	2769	1709%	2280	2597	3335	-17%	
	Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie				299	349			
	Sciences du langage				187	320			
	Sociologie				365	469			
	<b>TOTAL</b>		<b>1130</b>	<b>12732</b>	<b>1127%</b>	<b>25561</b>	<b>37280</b>	<b>14183</b>	<b>-10%</b>



## DOUBLE LICENCE : VŒUX PARCOURSUP CONFIRME au 07/04/2023

CHAMP	MENTION	CAPACITE L1	Total des vœux 2023	Taux / à la capacité	Total des vœux 2018	Total des vœux 2019	Total des vœux 2020	Total des vœux 2021	Total des vœux 2022	Variation
BSS	Sciences de la Vie / Sciences de la Terre	35	649	1854%	543	775	519	879	618	5%
BSS	Sciences de la Vie / Chimie	32	709	2216%	693	1042	700	989	786	-10%
LLAC	Histoire / Lettres				225	335	200	275	245	-100%
LLAC/DSPEG	Philosophie/Droit	35	409	1169%	321	378	287	389	395	4%
LLAC	Philosophie/Psychologie	45	1112	2471%	676	964	712	887	1011	10%
LLAC/DSPEG	Sociologie/Economie	80	2205	2756%	864	1097	844	1370	1050	110%
LLAC	Arts du spectacle / Ethnologie				158	211	137	133	115	-100%
LLAC	Musicologie / Ethnologie					74	94	109	87	-100%
SITE	Mathématiques / Informatique	35	1056	3017%	768	905	643	724	805	31%
SITE	Mathématiques / Physique	35	1263	3609%	798	1021	898	1228	1235	2%
SITE	Sciences de la Terre / Physique	35	157	449%	190	289	190	175	265	-41%
SITE	Mathématiques / Sciences de la Vie	35	502	1434%		440	420	292	354	42%

DSPEG	Droit / Zertifikat Studien des deutschen und französischen Rechts (Universität des Saarlandes)	20	50	250%		88	38	80	61	-18%
LLAC	LLCER Allemand / Bachelor of Arts Lehramt Sekundarstufe I (Pädagogische Hochschule Freiburg)					37	31	47	59	-100%
DSPEG	Licence Droit - parcours double diplôme licence franco-anglais (University of Essex)	20	393	1965%					280	40%
DSPEG	Licence Droit - Bilingue droit français - droit anglo-saxon	20	722	3610%					0	#DIV/0!
<b>TOTAL</b>		<b>427</b>	<b>8505</b>	<b>1992%</b>	<b>5236</b>	<b>7656</b>	<b>5713</b>	<b>7577</b>	<b>7366</b>	<b>15%</b>

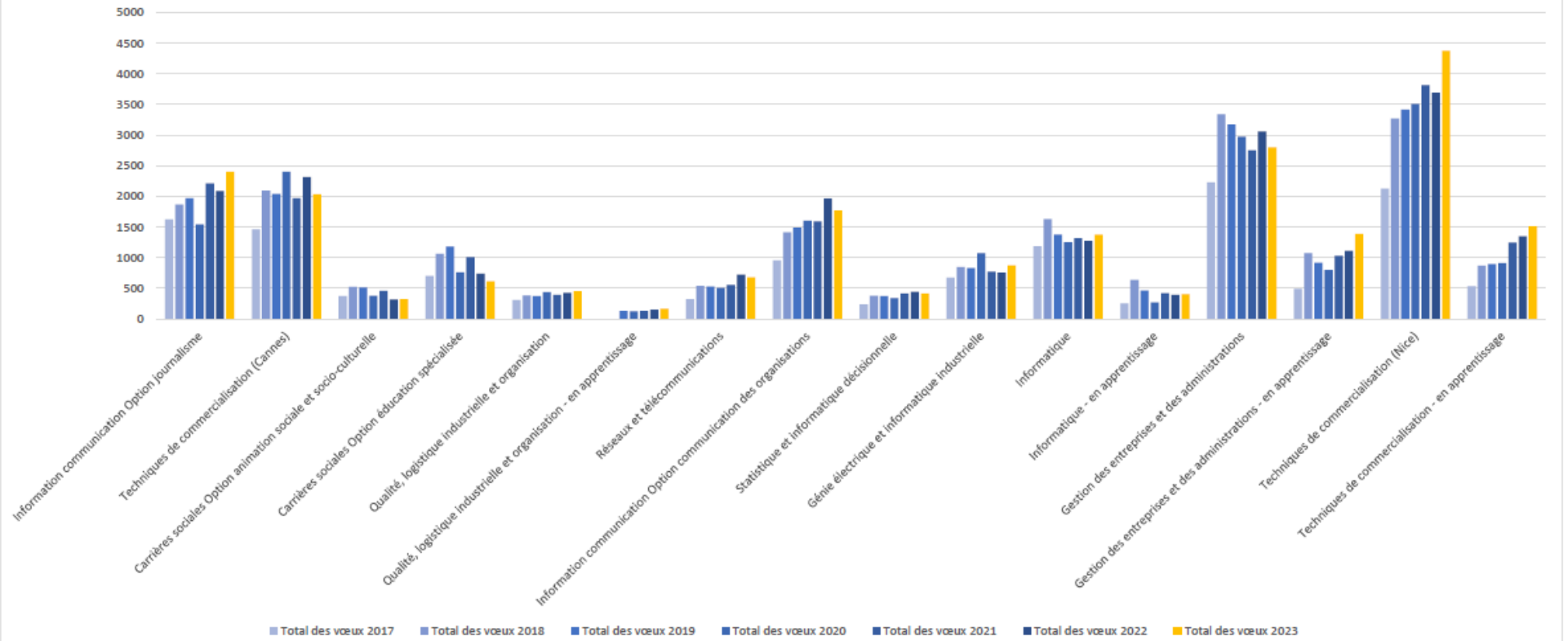


**BUT : VŒUX PARCOURSUP CONFIRME au 07/04/2023**

DOMAINE	MENTION	CAPACITE	Total des vœux 2023	Taux / à la capacité	Total des vœux 2017	Total des vœux 2018	Total des vœux 2019	Total des vœux 2020	Total des vœux 2021	Total des vœux 2022	Variation
BUT Service	Information communication Option journalisme	27	2399	8885%	1623	1866	1966	1542	2215	2088	15%
BUT Service	Techniques de commercialisation (Cannes)	112	2034	1816%	1460	2094	2039	2404	1970	2310	-12%
BUT Service	Techniques de commercialisation - en apprentissage				398	894	833	605			
BUT Service	Carrières sociales Option animation sociale et socio-culturelle	30	327	1090%	372	525	517	379	457	321	2%
BUT Service	Carrières sociales Option éducation spécialisée	30	620	2067%	706	1062	1180	759	1009	740	-16%
BUT Production	Qualité, logistique industrielle et organisation	70	456	651%	307	380	373	436	394	431	6%
BUT Production	Qualité, logistique industrielle et organisation - en apprentissage	13	166	1277%			131	129	133	152	9%
BUT Production	Réseaux et télécommunications	64	682	1066%	327	542	534	512	559	725	-6%
BUT Service	Information communication Option communication des organisations	84	1770	2107%	955	1414	1485	1603	1593	1962	-10%
BUT Service	Statistique et informatique décisionnelle	25	415	1660%	241	377	371	343	418	442	-6%
BUT Production	Génie électrique et informatique industrielle	104	875	841%	672	846	834	1073	771	754	16%
BUT Production	Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage				115	260	201	211			
BUT Production	Informatique	65	1375	2115%	1192	1630	1376	1249	1318	1274	8%
BUT Production	Informatique - en apprentissage	16	404	2525%	252	640	463	271	419	394	3%
BUT Service	Gestion des entreprises et des administrations	140	2796	1997%	2228	3338	3171	2969	2752	3055	-8%
BUT Service	Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage	48	1389	2894%	492	1072	920	797	1031	1112	25%
BUT Service	Techniques de commercialisation (Nice)	168	4376	2605%	2128	3266	3414	3509	3814	3687	19%
BUT Service	Techniques de commercialisation - en apprentissage	24	1514	6308%	538	873	898	914	1245	1349	12%
<b>TOTAL</b>		<b>1020</b>	<b>21598</b>	<b>2117%</b>	<b>14006</b>	<b>21079</b>	<b>20706</b>	<b>19705</b>	<b>20098</b>	<b>20796</b>	<b>4%</b>

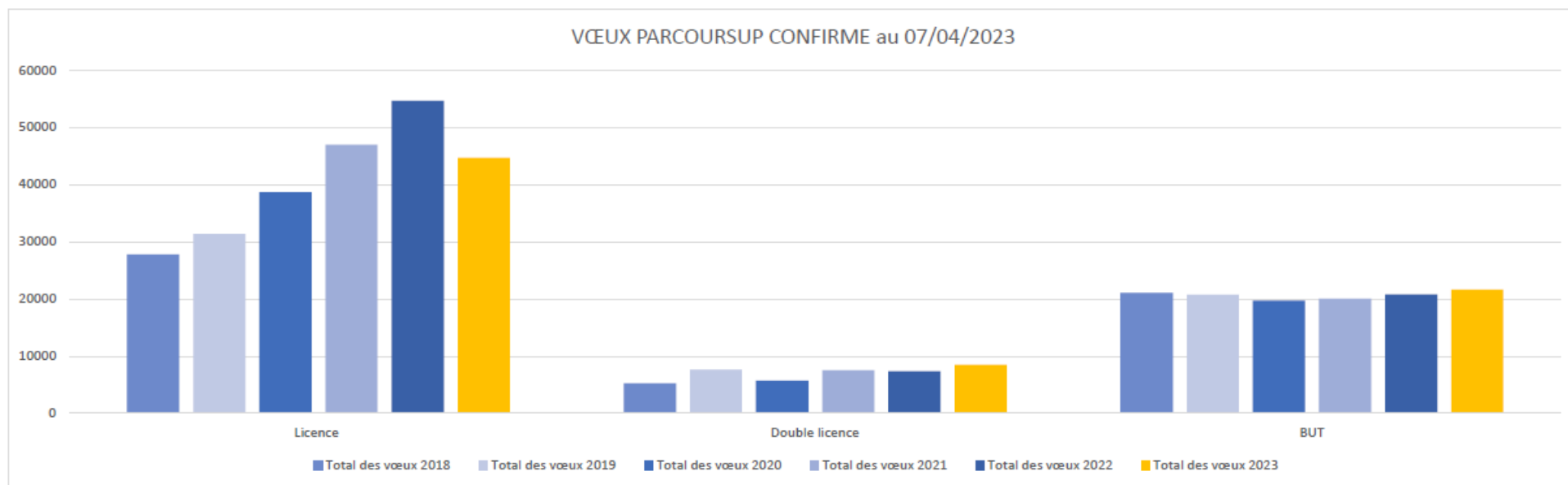


DUT : VŒUX PARCOURSUP CONFIRME au 07/04/2023



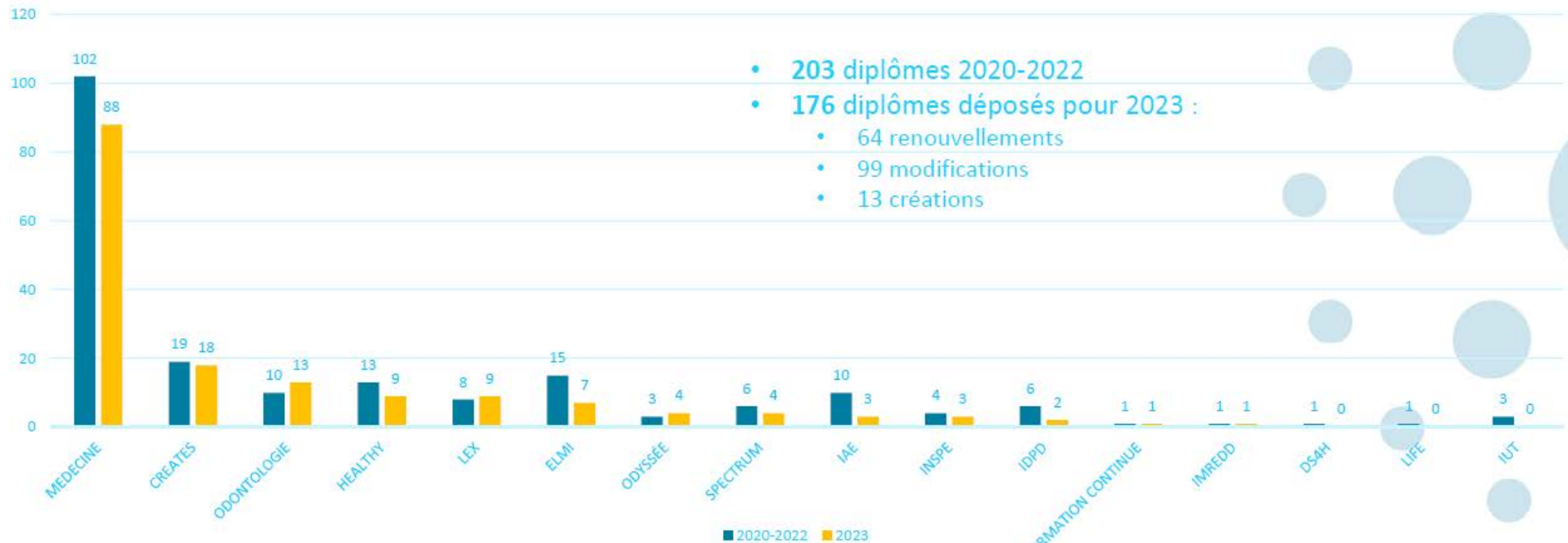
### VŒUX PARCOURSUP CONFIRME au 07/04/2023

Diplôme	Total des vœux 2018	Total des vœux 2019	Total des vœux 2020	Total des vœux 2021	Total des vœux 2022	Total des vœux 2023	Variation
Licence	27775	31388	38690	46929	54650	44656	-18%
Double licence	5236	7656	5713	7577	7366	8505	15%
BUT	21079	20706	19705	20098	20796	21598	4%
<b>TOTAL</b>	<b>54090</b>	<b>59750</b>	<b>64108</b>	<b>74604</b>	<b>82812</b>	<b>74759</b>	<b>-10%</b>



# Diplômes d'Établissement

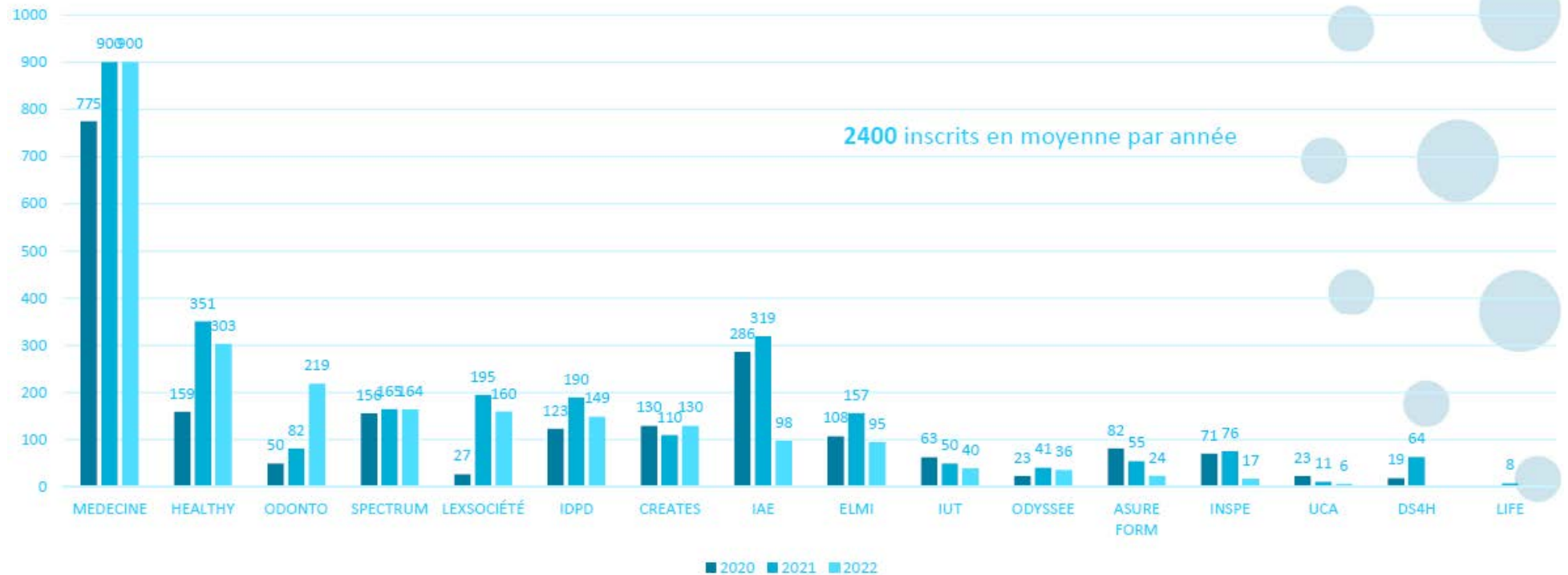
Nombre de diplômes d'établissements



- 203 diplômes 2020-2022
- 176 diplômes déposés pour 2023 :
  - 64 renouvellements
  - 99 modifications
  - 13 créations

# Nombre d'étudiants inscrits 2020-2022

Nombre d'étudiants inscrits



Le point d'information sur les candidatures parcoursup et le point d'étape d'analyse des diplômes d'établissement 2023-2024 sont portés à la connaissance des membres pour information.

## 8) ADOPTION DES PROCEDURES D'ATTRIBUTION DES BOURSES DE COMPOSANTES 2023-2

### Présentation de M. Pascal CREMOUX, Directeur des Etudes et de la Formation

#### Dispositif d'attribution de bourses de mobilité sortante destinées aux étudiants de l'Ecole Universitaire de Recherche SPECTRUM.

Un avis favorable du Conseil Académique du 9 mars 2023 a été rendu.

Ce dispositif a déjà été présenté au précédent conseil académique, une demande de modification avait été formulée, à savoir que l'étudiant peut obtenir une bourse de mobilité, à la condition qu'il expose un projet de poursuite d'étude au sein d'Université Côte d'Azur.

L'EUR SPECTRUM s'est engagée depuis sa création en 2020 dans le développement d'une politique internationale afin de faire rayonner ses formations et les laboratoires qui lui sont adossés et ainsi attirer les meilleurs profils d'étudiants, de doctorants et de chercheurs. Cette politique est notamment soutenue par des actions et financements dédiés (bourses d'attractivité pour des étudiants étrangers d'excellence en master ; programme de mobilité pour les doctorants –en collaboration avec l'ED SFA– sur fonds propres ou dans le cadre du dispositif « Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence » (SFRI) dont Université Côte d'Azur a été lauréate ; conventions de double diplomation établies avec des partenaires étrangers...).

L'EUR SPECTRUM souhaite à présent compléter ses dispositifs de soutien au rayonnement international en proposant des bourses de mobilités sortantes aux étudiants inscrits dans les formations de premier, second et troisième cycle qui lui sont rattachées, qui serviront également à valoriser leur projet professionnel. Ces bourses pourront être octroyées dans le cadre de stages à l'étranger.

Le dispositif d'attribution de bourses de mobilité sortante au sein de l'EUR SPECTRUM est approuvé à la majorité des voix, 30 voix pour et une abstention.

#### Dispositif d'attribution de d'une aide financière à la mobilité internationale pour les élèves-ingénieurs de Polytech.

Un avis favorable du Conseil Académique du 13 avril 2023 a été rendu.

La mobilité internationale est obligatoire dans le cycle d'ingénieur. Elle est spécifique dans le sens où elle doit correspondre aux attendus de la Commission des Titres d'Ingénieurs.

L'objectif est de fournir une aide financière aux élèves-ingénieurs, étudiants ou apprentis, qui ne remplissent pas les critères d'éligibilité pour les aides financières destinées à couvrir les frais de leur mobilité internationale obligatoire pour l'obtention de leur diplôme d'ingénieur.

Le dispositif d'attribution d'une aide financière à la mobilité internationale pour les élèves-ingénieurs de Polytech Nice Sophia est approuvé à la majorité des voix, 30 voix pour et une abstention.

## V - CONVENTIONS

### Présentation de M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration

Les conventions comme annexées d'Université Côte d'Azur sont approuvées à la majorité des voix, 29 voix pour et 2 abstentions.

*M. Pronzato suggère que les informations données sur les conventions pour vote et pour information soient plus fournies ou bien, lorsque les montants sont élevés, que la convention soit mise à disposition des membres.*

*M. Dalloz s'inquiète des problèmes de confidentialité pour un certain nombre de conventions et propose que la commission des finances ait accès à l'ensemble de ces conventions si elle le souhaite.*

*Les conventions dont l'implication financière est supérieure à 50 000€ seront mises à disposition des membres.*

M. Dalloz donne la parole à M. Orabona qui a sollicité la gouvernance pour évoquer un sujet qui a agité la communauté universitaire.

M. Orabona, Président de l'association Uni 06, intervient en ces termes :

Le 9 mars dernier une conférence de l'association Uni06 devait se dérouler sur le campus Trotabas avec l'accord de M. Brisswalter, de M. Latour et du référent éthique. Des représentants politiques, jeunes Horizon, jeunes avec Macron avaient été invités. Cette manifestation a été annulée à la dernière minute (à quelques heures seulement de sa tenue). Or des frais avaient été engagés pour l'organisation de cet événement et l'association a été exclue de l'université au sein de laquelle elle siège. Il est demandé à l'université de réaffirmer son soutien à la liberté syndicale et à la liberté d'expression. Les étudiants sont intéressés par les questions politiques dont ils souhaitent débattre avec les représentants locaux et nationaux. La volonté de seuls quelques militants et professeurs a suffi à annuler cette conférence attendue par une communauté bien plus importante d'étudiants.

M. Dalloz déclare être particulièrement impliqué dans ce dossier qui a été évoqué en comité de pilotage et en conseil scientifique et pédagogique de l'EUR LEX. L'avis du référent éthique sollicité par l'établissement était favorable au principe de tenir cette conférence, mais l'évolution de la situation et les informations qui émanaient des services de la préfecture et des services des renseignements territoriaux, ont conduit à considérer qu'il y avait un risque de

trouble à l'ordre public. L'établissement est favorable à la liberté d'expression et soutien la liberté syndicale. L'université est lieu de débat, elle s'efforce de garantir les conditions de sécurité des personnes et des biens. Des propos inacceptables ont été tenus à l'égard notamment du Président et du référent éthique dans des tribunes anonymes, sur des blogs de Mediapart.

L'établissement était dans son rôle, en acceptant que cette manifestation se déroule et en l'annulant ensuite pour des raisons de risque de trouble à l'ordre public et dans ces conditions, on ne peut pas considérer qu'il y ait un préjudice qui oblige l'université à réparer. La liberté d'expression, la liberté de réunion, la liberté syndicale et le débat d'idées, c'est le cœur de l'université. Mais cela relève, pour ce courant politique comme pour tous les autres d'une réunion politique, alors il n'est pas certain qu'elles doivent se tenir au sein de l'université.

M. Brisswalter ajoute qu'il est important de bien différencier la liberté syndicale de la liberté d'expression. La liberté syndicale n'a pas besoin de motion pour être réaffirmée, mais force est de constater que partout dans le monde la liberté d'expression recule dans les universités.

Plus rien ne reste à délibérer, la séance est levée à 15H10

Dates du prochain conseil d'administration : 23 mai 2023

Pour le Président d'Université Côte d'Azur  
et par délégation,  
Le Vice-Président  
Conseil d'Administration  
Marie DALLOZ

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE H.T.	DEPENSE
1	INCUBATEUR PACA EST	Laurent LONDEIX	Campus Georges Méliès	Carine ADAM	17/01/2023	Mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	ASSEMBLEE GENERALE	25/1/2023 de 17h à 21h30	775,00 €	

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
236	L'Atelier Breton	Mme Amélie GUIBERT	Faculté de médecine	M. P. BAQUÉ	06/02/2023	AOT	Exploitation d'une activité dite de foodtruck sur le campus Pasteur	9/02/2023 de 10h30 à 16h	15€ TTC	NEANT

n°	Date Ouverture dossier	Type de contrat	PROJET	Partenaires	Laboratoire	Resp. Scient.	Stade	Durée	Date d'effet	Montant HT	GESTION
2023/139	2023/03/15	Accord de confidentialité / secret	Developing leader competence with questioning instruments and Artificial Intelligence	Amélie DUMARCHER			Ouvert	60.0	2023/03/13	0,00 €	
Nombre pour Accord de confidentialité / secret : 1										0,00 €	
2023/60	2023/02/02	Projet DiRVED	CCO ESMENJAUD			Philippe Castagnone	Signé	3.0	2023/01/01	0,00 €	

25